

DECRET D/95/ 244 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE L'INSPECTRICE GENERALE ET L'INSPECTEUR
GENERAL ADJOINT DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 août 1994, portant restructuration du
Gouvernement ;
VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 août 1994, portant composition partielle
du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG DU 26 août 1994 ;
VU Le Décret n°94/113/PRG/SGG du 3 novembre 1994, portant Attributions et Orga-
nisation du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes
Entreprises.

DECRETE

ARTICLE 1 ER : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les
fonctions suivantes :

1 - INSPECTRICE GENERALE.

- Madame OUMOU BERETE, Administrateur Civil, précédemment Inspectrice au
Ministère de l'Industrie et des PME.

2. INSPECTEUR GENERAL ADJOINT :

- Monsieur JEAN PAUL CAMARA, Administrateur, précédemment Inspecteur Général
de l'ex. Ministère du Commerce, Transports et Tourisme.

Formation à l'OPIP.

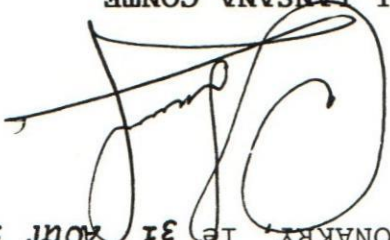
- Monsieur DJIBRIL KOUYATE, précédemment chargé de la

4. CHARGE DE MISSION :

ARTICLE 2 :

Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

CONAKRY, le 31 AOUT 1995



GENERAL LANSANA CONTE.